

Secteur Diaconie

Evaluation des objectifs de législature 2008 - 2011

Objectif de législature	Etat	Commentaire
1. Nous consacrons une partie de nos ressources à une action diaconale qui produise des effets sur les problèmes de société les plus sensibles.	Partiellement réalisé	<p>La priorité a été donnée à la prévention de la pauvreté autour de quatre points névralgiques:</p> <ul style="list-style-type: none">• le chômage des jeunes (avec, à la fin 2010, neuf places d'apprentissage start@work); ce projet se poursuit• l'engrenage de la paupérisation des familles (avec, à la fin 2010, trois parrainages «avec moi» à la campagne, suivis d'autres: neuf sont prévus d'ici à la fin 2011); ce projet se poursuit jusqu'à la fin de 2012• le suicide des jeunes (financement de la direction du groupe d'entraide bernois Nebelmeer pour les jeunes en deuil d'un parent suicidé; soutien au projet Kikolo de prévention des suicides du haut d'un pont; contribution à la plateforme de l'Alliance bernoise contre la dépression)• l'isolement des chômeurs âgés (préparatifs du projet «Alltagsbilder im Focus» [<i>perspective: images du quotidien</i>] pour 2011 qui sera mis en œuvre dans les paroisses au cours la législature suivante)
2. Nous contribuons à faire entendre la voix des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure dans la politique sociale et familiale sur l'ensemble du territoire de notre Eglise.	Partiellement réalisé	<p>Tâche à long terme: le Secteur a préparé la prise de position du Conseil synodal en matière d politique sociale pour la procédure de consultation lancée par le canton.</p> <p>Le groupe de travail interconfessionnel «Aide sociale» dirigé par le Secteur (jusqu'à la fin de 2010):</p> <ul style="list-style-type: none">• a invité en 2009 les services sociaux publics et ecclésiastiques, ainsi que leurs instances de décision, à une journée de discussion et de réseautage visant à atténuer et à empêcher la précarisation des familles• a conduit avec d'autres institutions en 2010 une série d'échanges sur les révisions en cours de la loi sur la péréquation financière et de la loi sur l'aide sociale• va susciter en 2011 plusieurs actions dans les paroisses en rapport avec la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre) <p>Notre collaboratrice sourde a représenté notre Eglise à la commission cantonale pour les handicapés.</p>

<p>3. Nous accordons une grande importance à la communication de notre secteur pour faire mieux connaître les fondements et l'impact de l'action diaconale et du travail des aumôneries spécialisées.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Tâche à long terme: le Secteur fait en sorte que les possibilités du nouveau site Refbejuso soient pleinement utilisées. La lettre trimestrielle Diaconie a été consacrée à des thèmes pratiques et spécifiques au Secteur. Les deux cahiers Diaconie ont illustré l'action socio-diaconale en abordant des problèmes de société en 2008 et en suivant des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux et des assistants de paroisse dans leurs divers champs d'activités en 2010. Pour améliorer la visibilité du Secteur en termes de communication, la conception des imprimés et leur présentation ont été uniformisées.</p>
<p>4. Nous observons les évolutions théologiques, ecclésiales, sociales, politiques, culturelles et juridiques et définissons – sur la base des enseignements retirés de ces observations – l'identité et les rôles respectifs de la diaconie et des aumôneries spécialisées.</p>	<p>Partiellement réalisé</p>	<p>Tâche à long terme: le Secteur a introduit un nouvel outil d'évaluation (consistant en une enquête annuelle fondée sur des critères standardisés) qui, avec l'aide des collaboratrices et des collaborateurs socio-diaconaux et des assistants de paroisse, permet d'identifier les perspectives du champ d'action socio-diaconal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. La première enquête a été bien accueillie.</p> <p>Le Secteur a participé aux travaux préparatoires de la révision partielle du Règlement ecclésiastique «Eglise, ministère, reconnaissance de ministère, envoi en ministère et consécration» et participera aussi en 2011 aux travaux de mise en œuvre (prévue pour le 1^{er} janvier 2012). Il a contribué à l'élaboration du CAS d'aumônerie en milieu hospitalier et ems et donc à une offre de formation continue à la fois compatible avec Bologne et assurant la qualité dans ce domaine de l'aumônerie.</p>
<p>5. Nous mettons tout en œuvre afin que les paroisses aient davantage de ressources pour leur travail diaconal, pour l'accompagnement, pour les projets et l'assurance qualité de ces derniers. Nous élaborons les bases nécessaires, encourageons les interactions entre les différents groupes professionnels, conseillons l'ensemble des personnes impliquées et intervenons dans la formation des futurs collaborateurs socio-diaconaux, des pasteurs et pasteuses et, éventuellement d'autres catégories professionnelles.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Entre 2008 et 2011, le nombre de postes de collaboratrices et de collaborateurs socio-diaconaux et d'assistants de paroisse est resté stable (150 environ) malgré le rétrécissement des ressources financières. La demande de conseils de leur part, comme de la part d'autres groupes professionnels et des paroisses, a par contre explosé (passant en moyenne à quatre consultations de durée variable par mois). Le travail des paroisses a été soutenu en mettant à leur disposition des modèles pour créer et gérer des postes socio-diaconaux (du type: descriptif de poste; dossier d'information pour les nouveaux collaborateurs et collaboratrices). De même, le manuel consacré à l'aide financière individuelle constitue un soutien pour les spécialistes.</p> <p>La direction de la semaine de stage annuelle «Eglise en ville» et du stage diaconal semestriel ont permis de favoriser la compréhension mutuelle entre les différents groupes professionnels qui mènent la mission diaconale à bien. C'est aussi le but des manifestations prévues pour 2011 sur l'aumônerie en tant qu'interface et sur le module FCPM «Raumschaffen, Raum gestalten» [<i>espace à créer, espace à aménager</i>].</p> <p>Parallèlement à la révision du Règlement ecclésiastique, toutes les forces actives au sein de la diaconie ont pu se familiariser avec le poste de collaboratrice et collaborateur socio-</p>

		<p>diaconal à travers le processus de création du profil de ce nouveau poste.</p> <p>La compréhension qui en résulte ne manquera pas de trouver un prolongement dans les textes en rapport avec la révision du RE en 2011.</p>
6. Nous encourageons et soutenons les paroisses et arrondissements dans leurs projets de collaboration au niveau diaconal.	Partiellement réalisé	<p>En lien avec la réforme des arrondissements, il convient, en 2011, de vérifier la structure des consultations régionales pour couples, partenaires, familles et si nécessaire de les adapter à la nouvelle situation. En 2011 aussi, différents profils-types seront élaborés pour servir de fil conducteur dans les paroisses concernant les différentes formes de collaboration régionale nécessaires pour mener à bien la mission diaconale.</p>
7. Nous proposons aux collaborateurs ecclésiastiques mais aussi aux personnes traversant une période critique de leur existence, des prestations fondées sur une conception de la santé humaine qui englobe les dimensions physique, psychique, sociale et spirituelle.	Réalisé	<p>Tâche à long terme: le Secteur a proposé chaque année une offre de renforcement personnel aux collaboratrices et de collaborateurs socio-diaconaux, aux assistants de paroisse et aux consultants, ainsi qu'une à deux manifestations publiques, bien suivies dans l'ensemble, pour aider celles et ceux qui se trouvent à un moment charnière (comme les parents quand leurs enfants prennent leur envol, ou les personnes qui perdent prématurément un être cher).</p>
8. En collaboration avec l'Etat et d'autres institutions, nous souhaitons développer, tant au niveau qualitatif que quantitatif, des prestations dans le domaine de l'accompagnement spirituel et du conseil juridique qui répondent à des situations et des besoins précis.	Partiellement réalisé	<p>Cet objectif a pu être atteint tant pour l'aumônerie spécialisée (renforcement de l'aumônerie hospitalière, assurance-qualité de l'aumônerie en milieu hospitalier et ems, consolidation de la collaboration en matière d'assistance spirituelle en cas d'urgence visée en 2011), que pour les consultations régionales pour couples, partenaires, familles (2008-2011: le pourcentage de postes est passé de 820 à 870). Par contre, l'Etat a refusé de prendre en charge les contributions financières des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure au Centre de consultation juridique pour personnes en détresse, département du droit social.</p>
9. Nous clarifions les besoins et souhaits des jeunes malentendants et mettons en œuvre les prestations correspondantes afin qu'eux aussi puissent bénéficier de la proclamation, de l'accompagnement spirituel et de l'engagement social de l'Eglise.	Réalisé	<p>Globalement, la Paroisse des sourds et malentendants a connu un coup de jeune. Des cultes ont lieu désormais dans l'atelier (AI) du foyer de Belp. Une offre ciblée sur des personnes plus jeunes et plus mobiles a été mise sur pied, avec un nouveau week-end faisant suite à la catéchèse et un bulletin d'informations sur internet. Enfin, la Commission consultative a vu sa moyenne d'âge baisser.</p>
10. Nous veillons à créer de nouveaux espaces permettant des échanges culturels entre sourds et entendants.	Partiellement réalisé	<p>Des cultes réalisés avec des paroisses entendants (avec la paroisse de Marc à Berne, à l'occasion des cultes de bénédiction à Belp, des cultes de catéchèse, ou de la Journée mondiale de prière) ont notamment permis des échanges, mais aussi des cultes conçus dans ce but, ainsi que des vacances en plein air (cultes à la montagne, mariage, baptême). Autres occasions propices: une visite par la Paroisse des sourds et malentendants aux Journées de la Bible à Fribourg et une participation à la Frauenkirche de Spiez.</p>